

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

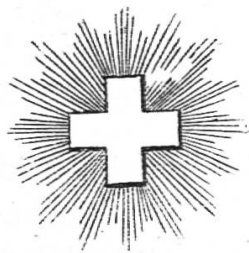
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'esthétique et l'enfant (fin.)* — *Le livre d'or de l'école.* — *Chronique scolaire : Vaud, Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Rédaction.* — *Dictées.* — *Lecture.* — *Rédaction.* — *Comptabilité.* — *Cours complémentaires.* — *Variété.*

L'ESTHÉTIQUE ET L'ENFANT (fin.)

En troisième lieu, ne négligeons pas de développer et de guider l'*imagination*, faculté créatrice du beau.

Récits de tous genres, sans oublier les contes de fées (que je crois indispensables en tous cas pour les petits), dessins libres, illustrant ces récits ; avec les plus grands, quelques compositions d'imagination : autant de moyens de développer cette faculté.

Enfin, ce rapide exposé d'éducation esthétique à l'école primaire ne serait pas complet, si je n'indiquais pas tout au moins la pratique des arts. « Les enseignements, disait Aristote, par lesquels on a coutume de conduire l'esprit des enfants, sont au nombre de quatre : les lettres, la gymnastique, la musique et le dessin. »

Je ne suis aucunement qualifiée pour parler de l'un ou de l'autre de ces arts, qui figurent tous quatre dans notre programme scolaire.

Je voudrais seulement, à propos de la gymnastique, signaler les rondes mimées et chantées comme une des manifestations esthétiques par excellence. L'enfant apprend, par elles, à *faire de la beauté*, et cela avec son propre corps, avec ses membres. Nous avons de si jolies rondes enfantines, soit parmi les vieilles chansons populaires, soit parmi celles de Dalcroze, plus difficiles, mais très artistiques lorsqu'elles sont bien exécutées.

Quant à la musique, je voudrais exprimer le désir que nous

ayons de temps à autre, des réunions de plusieurs classes, peut-être même de toutes les classes d'un bâtiment, tout simplement pour chanter. Nos élèves ne chantent tous ensemble que le jour des promotions, c'est trop peu.

Et, après deux ou trois chants en commun, quelques classes se feraient entendre séparément. Nous nous acheminerions ainsi tout doucement vers les concerts scolaires, qui existent ailleurs.

Je désire indiquer rapidement, avant de terminer, ce qui se fait dans divers pays, dans le domaine de l'éducation esthétique.

Le mouvement a pris naissance en Allemagne. Il y a une dizaine d'années que s'est créée, à Hambourg, une association destinée à travailler à l'éducation artistique. Bientôt, d'autres Sociétés semblables, puis des groupements de parents se sont formés sous la dénomination générale : « l'Art dans la vie de l'Enfant ».

Ces diverses Sociétés ont des revues, entre autres *le Semeur*, organe de l'Association des maîtres de Hambourg. Elles ont organisé des conférences, des congrès et des expositions et vraiment, depuis dix ans, ont beaucoup et utilement travaillé. D'Allemagne le mouvement a passé en Belgique, en Hollande, puis en Angleterre et surtout en Suède, où des peintres de grand talent, tels que Carl Larson et le prince Eugène, ont consenti à décorer plusieurs écoles primaires et secondaires.

Chose curieuse, les pays de l'Europe méridionale se préoccupent fort peu d'éducation esthétique. Il est vrai que, en Italie surtout, terre bénie de la beauté, cette éducation doit se faire tout naturellement.

En France, il existe, parmi plusieurs autres, une Société toute récente, fondée en 1907, et intitulée « l'Art à l'Ecole ». Ses moyens d'action sont : l'embellissement des locaux scolaires, la décoration permanente ou mobile de l'école, la diffusion de l'imagerie scolaire, l'initiation de l'enfant à la beauté des lignes, des couleurs, des formes, des mouvements et des sons. Cette Société vit des cotisations annuelles, de dons et d'un fonds de réserve.

En Suisse, je ne crois pas qu'il existe d'association pour l'éducation esthétique. Espérons qu'il s'en formera une dans un avenir pas trop lointain ; mais il sera plus prudent de ne pas attendre

sa venue pour essayer, avec nos propres forces, de développer le sens de la beauté chez nos enfants.

Nous avons constaté que le sens esthétique existe chez l'enfant ; nous nous sommes demandé pourquoi il est bon de le développer, et nous avons indiqué quelques moyens pratiques permettant de réaliser ce développement dans nos écoles.

J'espère avoir réussi à démontrer que le but de l'éducation esthétique n'est ni de former des artistes, ni de donner de nouvelles connaissances à l'enfant, mais bien d'introduire dans sa vie un élément de joie, qui restera en lui, même lorsqu'il aura quitté les bancs de l'école, car selon la belle parole du poète anglais Reats : « Un souvenir de beauté est une joie pour toujours. »

M^{lle} PÉTER.

Ouvrages consultés : *L'Art et l'Enfant*, de Marcel Braunschwig ; *L'Art à l'Ecole*, de Couyba ; *Kunst im Leben des Kindes*, de plusieurs auteurs ; *Pages choisies*, de Ruskin ; *Ruskin ou la Religion de la Beauté*, de Sizeranne.

LE LIVRE D'OR DE L'ÉCOLE

Les journaux ont raconté l'acte héroïque de ce jeune lycéen de Cahors arrêtant un chien enragé, au prix des plus cruelles morsures. En lui adressant ses félicitations, E. Steeg concluait : « C'est un acte de dévouement qui honore grandement son auteur, et dont le mérite rejaillit sur l'Université tout entière. »

« N'insistons pas, écrit au *Siècle* M. Raoul Mortier, professeur à l'Ecole nationale professionnelle de Vierzon (France), sur ce qu'un tel acte prouve la valeur morale de notre enseignement laïque ; mais essayons d'en tirer parti pour l'école.

» Ne serait-il pas d'un excellent moyen d'intéresser les familles à la vie de l'école, en exigeant que chaque classe ait son « cahier d'honneur », son « livre d'or » sur lequel seraient notés tous les événements intéressant l'école, tous les actes de bonté, de générosité et de courage — comme l'acte du lycéen de Cahors — voire même de probité ?

L'idée n'est pas nouvelle ; elle est pourtant à propager. Déjà les bulletins départementaux de l'enseignement primaire publient les gestes de probité et les actes de courage de nos écoliers. Un instituteur de l'Ain a déjà imaginé les « Annales de l'Ecole ». « Pendant 16 ans, sur un gros registre, j'ai inscrit, dit-il, tous les faits un peu dignes de remarques qui ont « touché » l'Ecole, les élèves et les maîtres au fur et à mesure qu'ils se sont produits ; cela fait un recueil très intéressant à parcourir, et il le sera bien plus dans 25, 40 ou 50 ans. D'autant plus que j'y ai intercalé un certain nombre de photographies qui conservent aux choses qu'elles représentent la physionomie même de leur époque (bataillon scolaire en 1885, groupes d'élèves et de maîtres en 1886, 1890, 1893, l'ancienne

maison d'école, vue de la nouvelle.) Voilà l'idée d'une excellente monographie de l'Ecole. »

Un autre instituteur complète en associant à son « livre d'or » non seulement ses élèves, mais les personnes de la commune : « J'ai noté l'acte de courage du forgeron du village qui, en juin dernier, se précipita à la tête d'un cheval emporté et réussit à le maîtriser, empêchant ainsi un grave accident. J'y ai inscrit le nom d'une fillette de 15 ans, qui soigna avec un dévouement digne des plus grands éloges ses deux petits frères atteints de diphtérie. »

Pour la rédaction de ce « cahier d'honneur scolaire », la collaboration des élèves s'impose. Il faut apprendre aux enfants le respect des actes vertueux ; il faut surtout qu'ils sachent ne donner leur admiration qu'à bon escient !

Et ce serait la meilleure leçon de morale, de la morale en action, de la morale vécue « à l'Ecole et par l'Ecole ».

L'idée est belle et ce n'est pas en France seulement qu'elle mériterait d'être mise en pratique.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Département de l'Instruction publique et des Cultes :
Gestion 1910. — Durant l'année 1910, la sous-commission du Grand Conseil, chargée d'examiner la gestion du Département de l'Instruction publique et des Cultes, a visité avec beaucoup d'intérêt un certain nombre d'établissements d'instruction supérieure, secondaire et primaire, à Lausanne et dans le canton. Permettez-moi d'extraire de son rapport ce qui intéresse l'école primaire en particulier.

Ecoles primaires supérieures. — Elles sont en augmentation ; en 1910, leur nombre a passé de 16 à 22. Ce progrès est sans doute réjouissant, mais, il pourrait être plus sensible encore. Partout, surtout à la campagne, le besoin des classes primaires supérieures se fait sentir. Si dans les villes, à Lausanne surtout, les parents n'ont que l'embarras du choix pour l'instruction de leurs enfants, il n'en est pas de même en province où l'on n'a que l'école primaire à sa disposition. Sans doute, celle-ci fait de son mieux et rend de signalés services, grâce à son programme complet et sagement compris. Mais l'instituteur primaire, si bon, si expert, soit-il, ne peut pas tout faire. Comment, dans les écoles à trois degrés, faire avancer tout ce monde, sans négliger personne ? Il est à remarquer que les classes primaires supérieures se créent facilement dans les centres urbains et les localités d'une certaine importance. Il n'en est pas de même dans toutes les parties du canton et là où elles seraient les plus utiles, les habitants des villages éloignés n'en bénéficieront jamais, à moins que cette création ne devienne obligatoire. C'est regrettable, car le père de famille peu fortuné, soucieux de l'avenir de ses enfants cherchant à leur donner une instruction convenable leur permettant de se placer plus facilement plus tard, est obligé de les envoyer à la ville. Il y a donc là un danger de dépeuplement des campagnes. Avec l'école primaire supérieure, l'enfant pourra acquérir l'instruction nécessaire sans quitter sa famille et sa région. Il est donc urgent d'en provoquer la création dans toutes les parties du canton où elles seront nécessaires.

Bâtiments scolaires. — Si les bâtiments scolaires se construisent toujours plus nombreux et si un bon nombre de communes s'imposent de gros sacrifices, il y a encore bien des ombres au tableau. Ici c'est une salle d'école de 6 mètres de long et 2 mètres de hauteur, où on trouve moyen d'entasser une cinquantaine d'élèves; là, c'est un collège attenant à l'auberge communale d'un côté et à une étable à porcs de l'autre; ailleurs, c'est un mobilier scolaire antédiluvien, des tables couvertes d'hiéroglyphes et rapiécées d'une singulière façon, le tout logé dans un bâtiment complètement lézardé. Et puis, c'est le logement de l'instituteur, presque en sous-sol, composé de deux chambres humides et d'une cuisine où l'eau de la rue a toutes les facilités de s'introduire les jours d'averse! (sic)

La sous-commission de gestion estimant qu'il est urgent d'apporter le plus d'air et de lumière partout afin de faciliter le travail et la tâche de l'instituteur conclut cette partie de son rapport en invitant le Conseil d'Etat à faire activer la transformation des bâtiments scolaires défectueux et à accorder dans ce but aux communes qui se trouvent dans une situation gênée ou sans ressources, des subsides exceptionnels et suffisants. Elle termine par ce judicieux à propos: Il ne faut pas oublier que plus une localité est éloignée des centres, moins elle présente d'avantages à celui qui doit y habiter, plus elle doit accorder de sollicitude et d'appui à celui qui a la mission d'instruire la jeunesse et de préparer l'avenir de la commune. Car si l'on recherche les causes de la prospérité de bon nombre de nos villages, au nombre de celles-ci, on découvrira presque toujours les efforts d'un bon régent, lequel, entouré du respect général, y a dépensé une bonne partie de son activité et qui, après avoir travaillé avec ses élèves pendant leur jeunesse, les a encore suivis plus tard. Mais si le jeune instituteur se voit délaissé, négligé, il ne considérera sa place que comme un pied-à-terre provisoire en attendant mieux. Il s'en ira à la première occasion favorable, ceci au plus grand préjudice de la localité qui n'a voulu ou n'a pu améliorer ses moyens d'action. Car si la mauvaise volonté, nous dirons plutôt le manque d'initiative et le laisser-aller, sont la principale cause du retard de certaines communes de ce côté-là, pour le plus grand nombre, il faut constater qu'elles le doivent à un manque plus ou moins complet de ressources.

Classe des enfants arriérés de Lausanne. — Des progrès ont été constatés et ces petits sont susceptibles de développement lorsqu'ils sont suivis d'une manière méthodique et surtout patiente. Leur développement est tel qu'ils peuvent souvent rentrer à l'école primaire au bout de deux ou trois ans.

L'Institut des sourds-muets de Moudon, magnifiquement installé dans l'ancien Château, est aménagé pour recevoir une cinquantaine de pensionnaires. Le nombre actuel de ceux-ci étant de vingt, il y a ainsi une trentaine de places disponibles. Il est donc profondément regrettable que parents et communes ne sachent pas mieux profiter des avantages que procure cet établissement aux pauvres infirmes, qui en sortent souvent en état de faire eux-mêmes leur chemin sans le secours de personne, grâce au dévouement et à la compétence du directeur actuel.

Pour terminer son rapport, la sous-commission remercie vivement Monsieur le Chef du Département et tous ses collaborateurs pour le dévouement qu'ils apportent dans l'accomplissement de leur très lourde tâche. Nous nous associons de tout cœur à ces remerciements bien mérités.

A. DUMUID.

*** **Une triste constatation.** — Dans une enquête récemment faite parmi les écoliers d'une ville dont je tairai le nom, il a été constaté ce qui suit : Sur 247 élèves âgés de sept à huit ans, on n'en trouve aucun qui n'eût déjà bu du vin, de la bière ou de l'eau-de-vie ; 25 % n'avaient jamais goûté de l'eau-de-vie, mais buvaient régulièrement du vin ou de la bière ; 8 % reçoivent chaque jour des *maines paternelles* ou *maternelles* (c'est nous qui soulignons) un petit verre d'eau-de-vie « afin de devenir forts ». Enfin, ce qui ne laisse pas de jeter sur les habitudes du sexe féminin une ombre plutôt défavorable, le nombre des jeunes filles qui « tuent le ver » le matin avec une dose de cognac et d'eau-de-vie est beaucoup plus grand que celui des jeunes garçons soumis au même régime.

Après ces enquêtes, pourra-t-on dire encore que le rôle du médecin dans les écoles est inutile ?
A. D.

NEUCHÂTEL. — En décembre dernier, à l'occasion d'une conférence officielle qui réunissait à Boudry l'unanimité des membres du corps enseignant du district, sous la présidence de M. l'Inspecteur Latour, il a été lu à ce dernier, venant d'atteindre sa 40^e année de très compétents et très distingués services dans l'école neuchâteloise, l'adresse ci-dessous. Cette adresse est l'œuvre d'un ancien élève de M. Latour, M. C. Hintenlang, qui, il y a peu de temps encore, tenait ici-même la plume neuchâteloise de l'*Educateur*.

Nous sommes heureux de mentionner cette si modeste, mais aussi, si sincère marque d'affectueuse estime envers un supérieur unanimement apprécié et nous osons y joindre les vœux les meilleurs de l'*Educateur* dont les lecteurs ont pu connaître également M. Latour par les lignes qu'il y publie parfois¹.
L. Q.

Cher Monsieur Latour,

Nous avons appris qu'en cet automne 1911, vous avez atteint votre 40^e année d'activité dans l'école populaire neuchâteloise, cela par 15 ans d'enseignement primaire et 25 ans d'inspection.

Permettez-nous à cette occasion de vous présenter une fois de plus nos remerciements, nos félicitations et nos vœux.

Nos remerciements pour toute l'activité que, durant ces 40 années vous avez déployée en faveur de l'école populaire, activité heureuse et féconde parce que faite de tact, de bienveillance, de fermeté sans rudesse, d'affectueux dévouement pour notre jeunesse, pour l'école, et pour ses modestes serviteurs que nous sommes.

Nos félicitations parce que nous vous voyons atteindre ce 40^e anniversaire de votre entrée dans l'enseignement, dans des conditions que l'on ne saurait ni créer, ni souhaiter meilleures. En effet, apparemment, le temps n'a pas pris sur vous. Par décades successives, les années s'ajoutent aux années ; elles fuient et vous demeurez tel que nous avons eu l'avantage de vous connaître il y a quelque trente-cinq ans déjà. Aucun affaiblissement, ni physique, ni intellectuel, ni mo-

¹ L'*Educateur* joint ses félicitations, cordiales et sincères, aux nombreuses marques de sympathie que notre collaborateur a reçues à cette occasion. Puisse notre ami poursuivre encore longtemps son activité pour le plus grand bien des écoles neuchâteloises et romandes.
(LA RÉD.)

ral ne se révèle. Bien au contraire. La connaissance toujours plus complète, toujours plus intime des hommes et des choses de votre cercle d'action ne fait que développer et accroître sans cesse vos belles et rares aptitudes d'éducateur d'enfants, de conducteur d'hommes.

Votre cœur reste vibrant et chaud pour l'école et tout ce qui s'y rattache ; il bat avec la même vigueur, il a et manifeste toujours les mêmes élans de juvénile ardeur, de généreux enthousiasme pour la grande et noble tâche au service de laquelle, depuis 40 ans donc, vous dépensez sans compter les trésors de votre santé, de votre esprit et de votre cœur.

A tous ces titres-là, et pour toute ces excellentes raisons, nous vous adressons nos plus chaleureuses félicitations, félicitations auxquelles nous ajoutons enfin :

Nos vœux non moins chaleureux, vous disant de la façon la plus simple, mais aussi avec l'accent de la plus affectueuse sincérité :

Cher Monsieur Latour, vous qui fûtes pour plusieurs d'entre nous un maître vénéré, qui êtes pour nous tous un inspecteur respecté, estimé et aimé, Dieu veuille vous conserver longtemps encore à votre chère famille, afin qu'elle puisse jouir ainsi de l'époux aimé, du père chéri, et du grand-papa adoré que vous êtes pour elle ;

longtemps encore à l'école populaire neuchâteloise, qui plus que jamais a besoin d'hommes qui la connaissent, comprennent ce qu'il lui faut et l'aiment assez pour se consacrer tout entiers à son service ;

longtemps encore à nous, membres du Corps enseignant, qui, plus que personne, tenons au conseiller expérimenté, à l'ami fidèle et sûr que nous aurons toujours rencontré en vous ;

longtemps encore, à vous-même enfin, de telle sorte que, après avoir longtemps labouré, semé et peiné dans le champ de l'école, il vous soit donné de pouvoir constater que l'œuvre entreprise avec ardeur et continuée avec la ferme volonté de réussir, ne peut être vaine, qu'elle n'est pas vaine.

Puisque le temps de la récolte est déjà venu pour vous, puisque souventes fois sans doute, vous avez rencontré en nos villes ou en nos villages, sur les sentiers et les chemins de notre vignoble ou de nos vallées, des citoyens utiles, des hommes de bien, reconnaissants de l'éducation saine et bonne reçue de vous, puisse, disons-nous, ce temps de la moisson se perpétuer et vous récompenser sous cette forme du moins, et aussi largement que possible, de ces 40 années d'heureuse et féconde activité.

Boudry, le 14 décembre 1911.

*Au nom de la Conférence unanime et de la Société pédagogique
du district de Boudry :*

Albert ZUTTER, président. A. VANEY, secrétaire.

Ch. HINTENLANG.

BIBLIOGRAPHIE

Les deux petits Robinsons, par Geneviève Schopin. — Fischbacher, Paris.

Ce petit livre de 137 pages, illustré de plusieurs charmantes gravures, mérite d'être bien accueilli au moment où plus que jamais on dénonce les méfaits de la littérature immorale qui risque d'entamer le sens moral de notre jeunesse comme une lèpre malfaisante.

Le titre en indique le contenu.

Malheureusement, ces disciples de Selkirk sont moins vivants, moins nature que leur immortel ancêtre. On sent que l'auteur n'a pas « vécu » son récit qui manque d'action. Quelques détails sont peu vraisemblables. Le style et la « manière » rappellent Urbain Olivier.

Les jeunes lecteurs trouveront dans l'histoire intéressante des deux « Petits Robinsons » quelques cas de conscience présentés de manière à les faire réfléchir.

Ce petit livre est éminemment moral et mérite à ce titre d'être recommandé.

Un fils de l'Helvétie. — Edition Atar, Genève, 3 fr. 50.

En écrivant « Un fils de l'Helvétie », Mme A. Wakley a certainement tenu à montrer toute l'estime qu'elle porte à nos compatriotes. Elle donne à son héros un caractère loyal et courageux, une intelligence saine, des aspirations élevées, un grand talent musical... Puis, comme tout cela ne suffit pas à faire un Suisse, elle ajoute à tant de dons la vigueur et la beauté physique. En voilà assez pour flatter notre amour propre et nous être agréable.

Malheureusement, l'auteur nous force à suivre son héros au long d'une intrigue, si embrouillée et si peu vraisemblable, que l'on est bien souvent tenté de fermer le livre sans savoir jusqu'où vont la force et la vertu du jeune Helvète. Pourtant l'intérêt est quelque peu soutenu par l'attrait d'un mystère qui dure, pour le lecteur jusqu'à la moitié, pour le héros jusqu'aux trois-quarts du roman.

Il ne faut chercher dans cette œuvre ni études de mœurs, ni sérieuses analyses de caractères, ni descriptions colorées de la nature. Plus d'un pourtant prendra plaisir à suivre ce récit plein de situations tragiques et imprévues.

Peut-être Mme Wakley a-t-elle aussi voulu faire œuvre d'éducation, en nous montrant les suites terribles de la faiblesse de caractère dont souffre son héroïne.

Tout ou rien, traduit du suédois par V. Gaudard de Vinci. Editeurs, J. H. Jeheber, Genève. Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine.

C'est l'histoire d'une jeune fille qui se fait garde-malade dans un hôpital, à Stockholm. Ce livre plaira aux jeunes filles surtout et sera réconfortant pour elles.

Calendrier par H. Dieterlen, missionnaire. — Editeur, J. H. Jeheber, Librairie évangélique de Genève.

Dans ce charmant calendrier, on trouvera toutes sortes de méditations inédites, écrites par le missionnaire Dieterlen. A recommander à tous, aux enfants comme aux adultes.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Chez les parents de Pierre (Suite)

XI

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Petite Madeleine.**

II. LECTURE. — VOCABULAIRE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1) Madeleine aura bientôt trois ans. C'est un amour de fillette avec ses yeux bleus, sa chevelure blonde qui tombe en boucles sur ses épaules, ses joues roses et sa petite bouche faite pour sourire et donner des baisers.

2) Pierre, son compagnon de jeux, la promène souvent dans sa petite voiture. Il cueille pour elle, dans les champs, des gerbes de fleurs. Il la tient quelquefois par la main, règle son pas sur le sien, la porte dans les endroits difficiles.

3) Quand il pleut, Madeleine reste à la maison. Pierre lui raconte alors de belles histoires. Pour l'amuser, il imite le cri des **animaux** domestiques. Une des joies de Madeleine, c'est de faire, avec l'aide de son frère, de belles bulles de savon, des bulles multicolores ou transparentes comme le cristal.

4) Quand Madeleine est malade, c'est sa maman qui la soigne et veille auprès de son berceau. Madeleine chérit sa maman. Elle aime aussi son papa, ses frères, sa sœur et sa petite poupée Rosette.

GRAMMAIRE : Les noms terminés au singulier par **al**.

Au tableau noir, les mots difficiles :

1) Un amour, une fillette, des yeux bleus, la chevelure (blonde, brune, noire), les boucles, les épaules, les joues, les baisers ; — tomber, sourire, donner, faite, bientôt.

2) Le compagnon, le jeu, les jeux, les champs, les endroits difficiles ; — il la promène, il cueille, il la tient ; il règle ; le sien, quelquefois.

3) De belles histoires, le cri, l'animal, les animaux domestiques, une joie, l'aide, des bulles multicolores, transparentes, le cristal ; — raconter ; — alors.

4) Le berceau, la sœur, Rosette ; — elle veille, elle chérit ; — auprès.

III. ELOCUTION : 1) Quel âge a Madeleine ? Quelle est la couleur de ses yeux ? de ses cheveux ? de ses joues ? Comment ses cheveux retombent-ils sur ses épaules ?

2) Nommez son compagnon de jeux ? Qu'est-ce que Pierre fait pour sa petite sœur ?

3) Comment Pierre distrait-il sa petite sœur, les jours de pluie ? Nommez quelques animaux domestiques ? Comment obtient-on des bulles de savon ?

4) Qui soigne Madeleine quand elle est malade ? Comment s'appelle sa poupée ? Avez-vous une petite sœur ? (un petit frère). L'aimez-vous ? Pleure-t-elle quelquefois ? Comment vous y prenez-vous pour la consoler ?

IV. CAUSERIE MORALE : Frères et sœurs. — Je suis heureux d'avoir des frères et des sœurs. — Je les aime de tout mon cœur.

V. EXERCICES D'ORTOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir :

Un animal, des animaux

Un journal, des journaux

Faire trouver la règle :

Les noms terminés au singulier par **al** changent au pluriel **al** en **aux**.

) Dictées : Textes 1, 2, 3 et 4.

2) Ecrivez les mots suivants au pluriel : le bocal, le cristal, le mal, le cordial (liqueur fortifiante), le journal, le local.

(A suivre.)

A. REGAMEY.

RÉCITATION

Les meuniers.

Le moulin fait tic-tac, tic-tac !	Le moulin fait tic-tac, tic-tac,
Le moulin moud le grain, cric-crac !	Et la farine est dans un sac.
Et le grain fait de la farine.	Le boulanger fera des miches
La farine est blanche, elle est fine ;	Pour les pauvres et pour les riches.
Petits meuniers, tapez des mains !	Petits meuniers, tapez des mains !
Tournez, tournez, jolis moulins.	Tournez, tournez, jolis moulins.

O. AUBERT

DICTÉE OU RÉDACTION

servant de complément à la leçon de récitation.

Le moulin.

Joli moulin, tu fais tic-tac, tes roues tournent, tes meules travaillent. Joli moulin, tu mouds le grain, et le grain fait la farine, la belle farine si blanche et si fine. Ton travail est utile, car avec la farine mise en sac le boulanger fera des miches pour les ouvriers comme pour les enfants. Joli moulin, tu fais tic-tac, et, grâce à ton labeur assidu, nous mangerons le bon pain blanc.

Degrés moyen et supérieur

LECTURE-ÉLOCUTION-RÉDACTION

Les deux bossus.

Il y avait une fois, au sud de l'Irlande, un bossu nommé Foxglove (ce qui signifie Digitale). Le pauvre homme avait deux chagrins : sa bosse et ses habits de miséreux.

Par un beau clair de lune, Foxglove se rendit dans un endroit appelé Knock-grafton. La route était longue et solitaire ; le bossu n'était pas très vigoureux ; la fatigue le prit et il s'endormit dans la forêt.

Aussitôt une douce mélodie se répandit dans le ciel clair, dans la forêt tranquille et sur les pâturages où reposaient les vaches et les moutons. Elle paraissait provenir de plusieurs chanteurs qui mêlaient leurs voix avec harmonie. Elles disaient :

Lundi. Lundi. Mardi. Maaardi. Lundi. Lundi. Mardi. Maaardi.

Puis elle cessa et la lune semblait regarder où les chanteurs s'en étaient allés. Mais les voix reprirent : Lundi. Mardi. Puis, après une nouvelle pause : Lundi. Mardi.

Foxglove se dit : Ce sont les fées et les nains. Je veux chanter aussi. Je veux me mêler à ce petit peuple. Je serai leur camarade. Et le voilà qui chante avec eux : Lundi. Mardi, et qui continue tout seul : Mercredi.

Oh ! si vous aviez entendu le cri de joie des nains de Knock-grafton. Ils étaient charmés. Aussitôt Foxglove est saisi par une foule de petites mains et porté doucement au palais des fées ; on le mit sur le plus beau trône, on lui apporta à boire et à manger, on lui fit toutes espèces d'honneurs parce qu'il avait enseigné un nouveau mot aux petits nains : Mercredi. Et aussi parce qu'il avait eu assez de bon cœur pour s'associer à leur chant.

Quand les nains et les fées se turent, puis chuchotèrent ensemble, Foxglove fut pris de peur. Il se demandait ce qu'on complotait. Alors un des nains s'adressa à lui :

« Foxglove, dit-il, ne crains pas ; ta bosse est partie pour toujours ; regarde par terre. »

Il y avait, en effet, une bosse par terre, et c'était la sienne. Et vous comprenez la joie de Foxglove.

Il s'endormit, et quand il s'éveilla le soleil était levé, les oiseaux gazouillaient, les vaches et les moutons broutaient l'herbe. Foxglove sentit son dos. La bosse avait entièrement disparu. Il examina ses vêtements : ils étaient neufs ; les nains et les fées lui avaient cousu un costume à la mode.

Quand il entra au village, tout le monde fut surpris. De bouche en bouche, on se racontait que le pauvre bossu était devenu un beau jeune homme.

Un jour, assis devant sa maison, il eut la visite d'une vieille femme.

« Foxglove, dit-elle, le fils de ma voisine a une bosse et elle voudrait l'envoyer chez les fées de Knock-grafton pour l'en débarrasser. Elle aimerait bien savoir quel charme vous avez employé pour vous les rendre favorables. »

Foxglove lui raconta son aventure et la vieille s'en alla chez la mère du bossu, qui s'appelait Jack Madden.

Quelque temps après, on mena Jack en voiture à la place même où Foxglove avait entendu les nains et chanté avec eux.

Jack était un garçon désagréable. Il avait un air renfrogné, un regard faux, un sourire moqueur.

Bientôt il entendit la mélodie des nains et des fées. Cela ne lui fit pas plaisir. Si ces petites personnes étaient heureuses, qu'est-ce que cela pouvait bien lui faire ? Il fallait chanter. Hé bien, il chanterait, mais pour se faire remarquer ; pour lui, et non pour les fées et les nains.

Le chœur féérique reprit : Lundi. Mardi. Mercredi.

Jack commença. Il ne s'occupa ni de prendre le ton, ni de suivre la mesure ; il ne pensait pas aux nains, mais à lui. A pleine voix, il cria : Mercredi. Jeudi.

Aussitôt il fut emporté dans les airs et placé au milieu du peuple des nains. Attroupés autour de lui, ils criaient tous, en se lamentant : « Qui donc a gâté notre mélodie ? Qui l'a gâtée ? »

Une vingtaine de nains allèrent chercher la bosse de Foxglove, la hissèrent sur le dos de Jack et l'y attachèrent solidement.

Jack s'endormit. Quand il s'éveilla, à l'aube, il avait deux bosses au lieu d'une.

(D'après W.-A. CLOUSTON, *Contes et légendes populaires.*)

L.-S. P.

RÉCITATION

Le marin et le poltron.

Un poltron qui craignait la tempête et l'orage
Blâmait un vieux marin de vivre sur les flots.
« Comment ! lui disait-il, votre oncle y fit naufrage ;
Vos parents y sont morts, pêcheurs ou matelots,
Et de vivre sur mer vous avez le courage !...
— Parbleu ! dit le marin, vous raisonnez au mieux ;
Mais pourrais-je savoir où sont morts vos aïeux ?
— Oh ! reprit le poltron, plus sages que les vôtres,
Le trépas sur les flots n'alla pas les chercher ;
Ils sont morts dans leur lit, les uns après les autres,
— Eh quoi ! dit le marin, vous osez vous coucher ? »

Auguste ROUSSEL.

DICTÉE OU RÉDACTION

servant de complément à la leçon de récitation qui précède.

Le pêcheur et le bourgeois.

Un jour, un bon bourgeois vit un marin prêt à s'embarquer par un temps menaçant : « Pardon, mon ami, lui dit-il, je voudrais vous faire une question. — Faites, monsieur. — Comment est mort votre père ? — Dans un naufrage, répondit l'autre. — Et votre grand-père ? — A Trafalgar. — Et votre bisaïeul ? — Avec La Pérouse ? — Comment ! malheureux, tous les vôtres sont morts en mer, et vous osez vous embarquer ! — A votre tour, répondez-moi, dit le marin. Comment est mort votre père ? — Bien tranquillement dans son lit. — Et votre grand-père ? — Également. — Et votre bisaïeul ? — De la même manière. — Comment ! malheureux, tous les vôtres sont morts dans leur lit, et vous osez vous coucher ! » Et il sauta en riant dans la chaloupe, pendant que le terrien restait là ébahi.

E. SIEBECKER.

COMPTES COURANTS (suite).

Comptes avec taux différentiel. Exemple : M. Paul Dupont avait, le 30 juin, fr. 880 au crédit de son compte courant à la banque Robert, à Lausanne. Il exploite ce compte au moyen de chèques. La banque a payé, le 4 juillet, un chèque de fr. 672,10 ; le 12 juillet, un chèque de fr. 20, et un autre de fr. 1436,50 ; le 7 septembre, Dupont a versé fr. 600, et le 2 octobre, fr. 400. Le même jour, la banque a payé fr. 600 et fr. 88,10 ; le 4 octobre de nouveau fr. 400 ; le 24 octobre, Dupont a versé fr. 50 et le 30 octobre, fr. 4000 ; le 4 novembre, la banque paye fr. 92,45 ; le 6 novembre, Dupont a versé fr. 400.

L'intérêt est différentiel, au 3 % (= a %) sur les soldes créditeurs, au 5 1/2 %.

(= a + b %) sur les soldes débiteurs, la banque compte fr. 1,60 pour frais de garde de titres et correspondance. On demande la situation au 31 décembre.

Doit M. Paul Dupont, à Lausanne, son compte courant,
chez M. Robert, banquier, arrêté au 31 décembre 1911 *Avoir*

DOIT

1911

Juillet 4	S/ chèque n° 609	4 juillet	672,10	4	26
<i>Nombres des soldes débiteurs</i>					
» 12	S/ch. Solde	1248,60 × 56 jours = 698	12 juil.	{ 20 —	
	1) —	600,—			
» »		648,60 × 24 = 156	» »	{ 1436,50	12 174
	2) +	688,10			
octobre 2		1336,70 × 1 = 13	2 oct.	{ 600,—	
	3) —	400,—		2) {	
»		936,70 × 1 = 9	» oct.	{ 88,10	92 633
	4) +	400,—			
» 4		1336,70 × 21 = 280	4 oct.	4) 400,—	94 376
	5) —	50,—			
nov. 4		1286,70 × 5 = 64	4 nov.	92,45	124 114

1220

décembre 31	Balance provisoire des capitaux	3020,85	180	5437
» »	Intérêt 5 1/2 %		18,60	1220
» »	Droit de garde et correspondance		1,60	
» »	Solde à nouveau		3015,95	
		fr. 6345,30		<u>7980</u>

AVOIR

1911

Juillet 1	Solde	30 juin	880,—	<i>Epoque</i>	
septembre 7	S/ versement	8 sept. 1)	600,—	68	408
octobre 2	S/ v.	3 oct. 3)	400,—	93	372
» 24	S/ v.	25 » 5)	50,—	115	57
» 30	S/ v.	31 »	4000,—	120	4800
novembre 6	S/ v.	7 nov.	400,—	127	508
décembre 31	Intérêt 3 % et balance des N.		15,30		1835
		fr. 6345,30			<u>7980</u>
Janvier 1	Solde créditeur		fr. 3015,95		

Fort souvent, la banque ne sait pas que le compte de son client deviendra débiteur à un moment donné ; il ne peut être question pour elle de recommencer à ce moment le travail fait et de disposer le calcul d'une façon spéciale. Le compte des intérêts à 5 1/2 % doit donc trouver place dans le formulaire ordi-

naire ; il y est d'ailleurs noté de façon sommaire. Dans l'exemple traité le calcul en est établi tout au long pour faire comprendre le procédé ; il commence au 12 juillet, le solde devenant débiteur dès cette date ; il est interrompu le 4 novembre, où le solde est redevenu créancier ; il serait repris ultérieurement si le solde redevenait débiteur.

Le compte courant est établi tout entier par la méthode indirecte, mais les soldes débiteurs ont été mis en évidence. On a cherché le nombre de jours pendant lequel ces soldes sont restés sans modification et calculé les nombres correspondants ; divisé le total de ces nombres par le diviseur fixe correspondant à $a + b \%$ et porté l'intérêt, en colonne, au débit.

Dans sa forme ordinaire le compte calcule un intérêt réciproque à $a \%$ (3%). Le calcul fait sur les soldes débiteurs introduit un nouveau taux de $a + b \%$ ($5 \frac{1}{2} \%$), en faveur du Débit. Une partie des valeurs du Débit est soumise à un taux $a + (a + b \%)$, trop élevé de $a \%$. Pour corriger l'erreur il faut porter au Débit une valeur négative correspondant à $a \%$. La valeur $a + b \%$ (dans l'exemple fr. 18,60) étant inscrite sous les capitaux, on porte dans la colonne des nombres, qui sont des valeurs négatives, le total des nombres des soldes pour y être compté aux taux de $a \%$. Le compte est ensuite terminé en sa forme ordinaire.

Comptes avec capitaux échus avant la date d'ouverture. Ce cas se présente surtout lorsque des effets figurant au compte précédent sont venus en retour. Les nombres de ces effets sont alors positifs ; ils sont portés en rouge dans la colonne, puis balancés mais, en noir. Les nombres rouges ne sont pas additionnés avec les autres.

Comptes avec changement de taux. L'intérêt est calculé à la date du changement et porté hors colonne ; les nombres sont balancés ; ils peuvent être additionnés, ainsi que les capitaux, pour couper, par des totaux successifs, de trop importantes additions. La colonne des nombres peut-être fermée après chaque période ; mais, la balance provisoire des capitaux portant nouvel intérêt dans la période suivante, il faut ajouter le total de chaque colonne de capitaux à ceux de la période qui suit. Les intérêts sont balancés au moment de la clôture du compte, leur solde porté en colonne et le compte est définitivement bouclé.

Lettre d'envoi. La banque adresse le relevé ou extrait du compte à chaque client, sur sa demande et régulièrement à fin juin et fin décembre. Au compte, la banque ajoute une lettre-avis informant le client de l'envoi du compte, de l'importance et de la nature du solde. Cette lettre demande en outre que le client, après examen, et, dans un délai fixé, accuse réception du compte et déclare en avoir reconnu l'exactitude.

A. GRANDCHAMP.

CALCUL ORAL

Du carré.

1. Calculer le contour d'un carré dont le côté mesure :

a) 85 cm. (3,40 m.)

c) 280 m. (1120 m.)

b) $17 \frac{1}{2}$ cm. (70 cm.)

d) $14 \frac{3}{4}$ km ? (59 km.)

2. Quel est le côté d'un carré qui a pour contour :
- | | |
|-------------------------------|---|
| a) 1,80 m. (45 cm.) | c) 640 m. (160 m.) |
| b) 27 m. ($6\frac{3}{4}$ m.) | d) $5\frac{3}{5}$ km. ? ($1\frac{2}{5}$ km.) |
3. Quelle est en a. la surface d'un carré dont le côté mesure :
- | | |
|--------------------|----------------------|
| a) 11 m. (1,21 a.) | c) 120 m. (144 a.) |
| b) 70 m. (49 a.) | d) 25 m. ? (6,25 a.) |
4. On veut border de dentelle un tapis carré de 1,45 m. de côté. Combien en faut-il de m ? (5,80 m.)
5. Un fil de fer mesure 1,12 m. de longueur. Quelle longueur a le côté du carré que l'on peut former avec ce fil ? (28 cm.)
6. Dans 1 m² de verre on coupe 6 vitres carrées de 4 dm. de côté. Quelle surface reste-t-il ? (4 dm²).
7. Combien de planelles de 20 cm. de côté faut-il pour couvrir 1 m² ? (1 m² : 4 dm² = 25).
8. Que coûte la palissade en fer entourant une place carrée de 12 $\frac{1}{2}$ m. de côté à fr. 9 $\frac{1}{2}$ le m ? (50 m. à fr. 9,50 ou 100 m. à fr. 4,75 = fr. 475).
9. Un étang carré a 280 m. de contour. Quel est son côté ? (70 m.) sa surface en a. ? (49 a.).
- J. S. et E. B.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Mercredi

GÉOGRAPHIE : *Canton de Berne*. Interrogations.

HISTOIRE : *La guerre de Zurich*. La fièvre de conquêtes que nous avons constatée dès le début du XV^{me} siècle provoque une crise terrible dans laquelle la Confédération des huit risque de sombrer.

Ambitions de Zurich et de Schwytz ; Stüssi et Reding. Un territoire enlevé à Zurich fait dégénérer la querelle en une guerre sanglante ; bataille de St-Jacques (1443 et 1444), massacre de Greifensee et combat de Ragatz (1446). Conclusion de la paix, sentence arbitrale de 1450.

Aujourd'hui, une guerre semblable marquerait probablement la fin de la Suisse comme Etat indépendant ; une inscription du monument de St-Jacques nous le dit en deux mots, mais ces deux mots suffisent : *Seid einig* (Soyez unis).

RÉDACTION : a) *Pourquoi j'ai choisi ma profession actuelle*. Encore un sujet qui sera plus facile à traiter sous forme de lettre. Un de vos anciens amis a été étonné d'apprendre que vous ayez choisi la profession de ; il vous a écrit à ce propos et vous lui répondez. Vous lui dites l'agréable surprise que sa lettre vous a procurée, après bien des mois de silence ; vous le remerciez de songer encore à vous avec intérêt, puis vous entrez dans le sujet principal. Vous indiquez les motifs (ou les influences) qui vous ont dirigé dans votre choix ; vous dites aussi où vous en êtes dans la connaissance de votre métier (apprentissage en cours ou terminé) et vous faites part de vos espérances d'avenir.

Formez aussi des vœux pour votre ami, saluez-le affectueusement, et... signez.

b) *Mon entrée en apprentissage ou dans une place.* Ne restez point dans les banales généralités, mais notez vos impressions personnelles sur les gens et sur les choses. Le plan s'impose de lui-même pour chaque cas et ne saurait être établi en commun.

INSTRUCTION CIVIQUE : Prog. a. *Le Tribunal fédéral et ses attributions principales.* (Jeune Citoyen pages 187 et 188).

Prog. b. *Le Conseil d'Etat* (comparer avec la Municipalité).

ARITHMÉTIQUE : *Réduction à l'unité.* Calcul oral, pages 38 et 39 ; calcul écrit pages 36 et 37. Problèmes les plus simples pour la 2^{me} division.

Samedi

ARITHMÉTIQUE : *Calcul du %.* Il est d'un usage de plus en plus fréquent d'exprimer les rapports en %. Du rapport comparatif en % on peut avoir à déduire le rapport réel, ou réciproquement. Les problèmes les plus scabreux sont ceux qui revêtent la forme suivante : *En vendant une marchandise 170 fr. le quintal, un négociant a perdu le 15 % sur le prix d'achat. Combien avait-il payé le quintal.* Beaucoup d'élèves prennent le 15 % de 170 fr. et l'ajoutent au prix de vente.

Dans tous les calculs, nous prenons pour base le 1 % (le centième) et non la centaine.

HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE : Interrogations.

RÉDACTION : mise au net du travail de mercredi ; critique. — Cas échéant, traiter le second sujet.

GÉOGRAPHIE : Revision sommaire des cantons étudiés.

E. VISINAND.

VARIÉTÉ

Problème pour les maîtres.

Quel est le côté d'un carré dont la surface peut s'exprimer par l'expression $aabb$, c'est-à-dire que le chiffre des unités de mille est le même que celui des centaines, et celui des dizaines le même que celui des unités.

Adresser les réponses avant le 3 février, au rédacteur de la partie pratique.

M. à L.

La prose de nos écoliers.

La mère de famille.

... Une mère de famille a bien de la peine, bien des soucis, surtout si elle a des enfants !

Vous avez reçu un cadeau de votre parrain. Remerciez-le.

... La chemise que tu m'as envoyée était trop grosse ; c'est papa qui la met. Dans quatre ou cinq ans, quand elle sera usée, maman la veut faire plus petite et je pourrai la mettre. Mais, en attendant, je n'ai rien reçu et, si je te remercie, c'est pour un autre jouet que tu serais bien gentil de m'envoyer.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Examens en obtention du brevet de maitresse secondaire et de brevets pour enseignements spéciaux.

Ces examens auront lieu à Lausanne, à partir du 29 avril 1912. Ils porteront pour cette session, en ce qui concerne les brevets spéciaux, sur **l'anglais, le dessin artistique, la comptabilité, la sténo-dactylographie, l'économie domestique et l'hygiène.**

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^e service, avant le 29 février.

L'horaire détaillé, ainsi que les renseignements nécessaires, ne pourront être envoyés aux intéressés qu'après cette date.

La demande d'inscription doit être accompagnée d'un **curriculum vitæ**, d'un acte de naissance ou d'origine, de diplômes ou de certificats d'études.

Un droit d'inscription de 30 fr. sera exigé de chaque candidat avant le commencement des épreuves.

H30358L

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maitre chargé, au **Collège classique cantonal**, de l'enseignement de l'arithmétique, de la comptabilité et de notions élémentaires de géométrie.

Traitement : 4200 fr. pour 25 heures hebdomadaires.

Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 7 février 1912, à 6 h. du soir.

**Département de l'Instruction publique
et des Cultes.**

MAITRE DE FRANÇAIS

et de Branches Commerciales **est cherché** par Institut de Jeunes Gens de la Suisse française.

Position bien **rémunérée** et d'**avenir** pour Homme **sérieux, énergique, capable** cas échéant de prendre la direction.

Entrée le 15 Avril ou époque à convenir.

Offres avec références, certificats, prétentions, etc. sous **H 2061 N.** à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

H 2061 N

SUPERBE PRIME

aux abonnés et lecteurs de l'EDUCATEUR

La Fuite de Charles-le-Téméraire

Planche de 70/100 cm. en 10 couleurs.

Admirable reproduction du tableau de **EUGENE BURNAND**.



Tirée sur les presses des ateliers Säuberlin & Pfeiffer, à Vevey, cette belle gravure a rencontré par son irréprochable exécution l'approbation entière des connaisseurs et du maître à qui nous devons cette toile rappelant avec une intense vérité une des vieilles gloires militaires de nos ancêtres.

Les abonnés et lecteurs de l'**Educateur** voudront tous la posséder puisque grâce à un arrangement spécial elle leur est offerte **au prix de faveur de 5 fr.** (8 fr. jusqu'ici en librairie), plus 30 centimes pour frais d'emballage soigné et de port.

Adresser les commandes le plus tôt possible à l'Administration de l'**Educateur**, Lausanne. Les envois seront faits contre remboursement,

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue du Seyon, 49. **NEUCHÂTEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON**.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur

GENÈVE

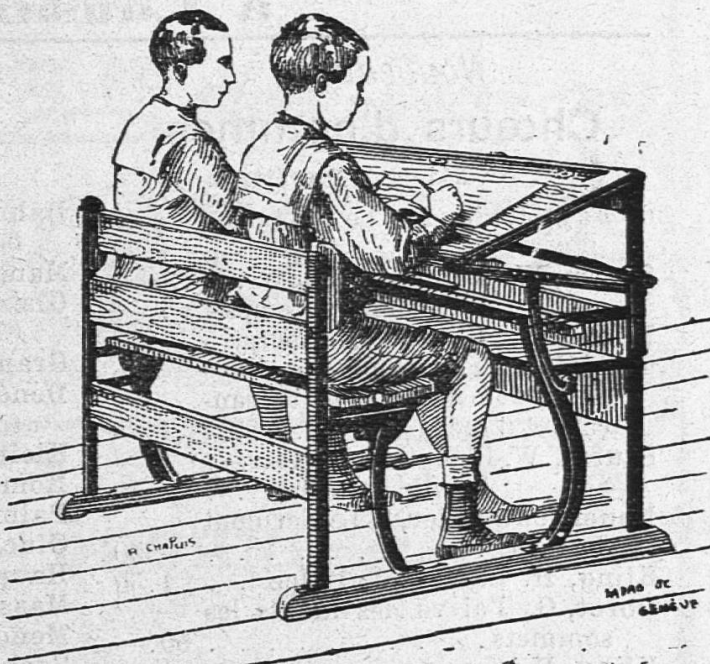
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

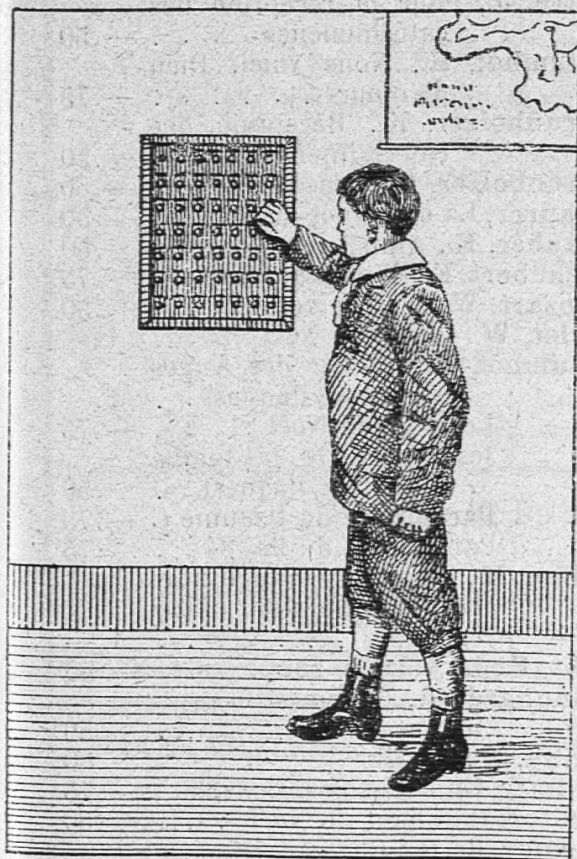
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« **FIX** » breveté.

Contenant 49 tire-lires métalliques
indépendantes.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « **FIX** » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe remise de la main à la main.

Location à l'année. — Vente.

Prospectus à disposition.

Société pour l'encouragement à l'épargne.
S.A. Lausanne et maison J. Rappa, Genève.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

Nouveautés

Chœurs d'hommes

N° 241 Partition

de Faye-Jozin, Fr. Le Retour au Pays.	1.50
Sturm, W. Au mois de Mars . . .	1.—
» Reine du printemps . . .	1.—
Hämmerli, L. Les Laboureurs . . .	— .75
d'Alésio, Fr. Retour au Pays natal (solo de ténor, texte français et italien) . . .	1.—
Sturm, W. Remplis mon verre . . .	1.—
» Feuille de trèfle . . .	— .50
Neuenschwander, S. Le Serment du Grütli . . .	— .50
Kling, H. Le Vent de l'Alpe . . .	1.50
Doret, G. J'ai vu des monts les sommets . . .	50.—
Kling, H. Sortie printanière . . .	1.—
Bischoff, J. Dans les bois . . .	50.—
Fischer, L. Le monde est si beau . . .	1.—
Harnisch, A. L'Oraison dominic. . .	— .50
Grunholzer, K. Un soir au Chalet. . .	— .50
Pilet, W. Chanson des Alpes . . .	— .50
» Villanelle du Vannneur de blé . . .	— .50
» Sainte alliance des Peuples . . .	— .50
» A la mémoire de Davel. . .	— .50
Plumhof, H. Le Léman . . .	— .75
» Chant de Paix . . .	— .75
» Cri de Guerre . . .	— .75
» Extase . . .	1.—
» Chant de retour . . .	— .75
» Dans les bois . . .	1.—
» Ma Nacelle . . .	1.—
» Désir . . .	— .50
» Salut helvétique . . .	— .50
» La Brise du printemps . . .	— .50
» Là-bas, là-bas . . .	— .50
» Venise . . .	— .50
» Les Alpes . . .	— .50
» La Chapelle de la forêt . . .	— .50
» Où voles-tu . . .	— .50
» Le Credo des arbres. . .	1.—
North, Ch. Amour du pays . . .	— .50
» C'est le printemps. . .	— .50
Grandjean, S. Hymne (Noël) . . .	— .50
» Noël . . .	— .50
» Un présent de Noël . . .	— .50
North, Ch. Je pense à toi . . .	— .50
Kling, H. Avril nouveau . . .	1.25

Nouveautés

Chœurs mixtes

N° 172 Partition

Hahnemann, Paul Que Dieu te bénisse (der Herr segne dich). . .	1.—
Mangold, Dans la forêt.	— .50
Gläser, K. G. Gloire au Seigneur	
Chant de Noël	— .50
Grandjean, S. Le Sapin de Noël . . .	— .50
Dénéreaz, L. Le Retour de l'Hirondelle	— .75
Klein, B. Confiance.	— .50
Homilius, G. A. L'Agneau de Dieu . . .	— .50
Palme, R. Chant de Pâques.	— .50
Gluck, Pâques	— .50
Hauptmann, M. Hymne	— .75
Masset, Hymne de Pâques	1.—
Mendelssohn, Lauber, Pâques	— .75
Sachs, L. Le printemps vainqueur . . .	1.—
De Faye-Jozin Le retour au pays . . .	1.25
» Chanson du Vieux Moulin . . .	1.25
Handel, Alléluia!	1.—
Baader, W., Le Réveil	— .50
Bischoff, J., A la Montagne	— .50
Grunholzer, K., L'Orage	— .75
Otto, J., Pour la réception des catéchumènes	— .50
Plumhof, H., Nous voici, Dieu d'amour	— .75
Grunholzer, K., Réception des catéchumènes	— .50
Grunholzer, K., Consécration.	— .50
Maurer, La naissance du Sauveur . . .	— .50
Lauber, E., Amis, déjà l'aurore.	— .50
Schubert, F., Hymne au Créateur . . .	— .75
Mozart, W. A., Ave verum	— .50
Pilet, W., Chant de Noël	1.—
Plumhof, H., Chœur des Anges (Chant de Pâques)	1.—
— Les voix de Noël	— .75
— Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques)	— .50
— Paraphrase du Psaume C	— .75
— Paraphrase du Ps. 84	— .75
Kling, H., Chœur pr l'inauguration ou la restauration d'une église.	1.—
Abt, F., La voix du soir	— .50
Klughardt, A., Charms du printemps.	— .50
Kling, H., En Mai	— .50
Palmer, Ch., Consolerez, Consolerez! . . .	— .75
Prétorius, Chant de Noël	— .50
Senger, de H., Chanson des Jardiniers et des Jardinières.	— .50

Envois à l'examen

DIEU

HUMANITE

PATRIE

LAUSANNE — 3, février 1912.



XLVIII^{me} ANNÉE. — N° 5.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser d'ici au 15 février, le montant de leur abonnement pour 1912 au compte de chèques postaux N° 11 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, économique et progressiste.

A partir du 15 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.

Le Gérant: J. CORDEY

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Dernaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{re} Pesson, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., " " Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bière.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Galloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Gux, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.



Guérison radicale
des Rhumes anciens et récents
toux, bronchites
par la
SOLUTION PAUTAUBERGE
Prévient la Tuberculose

Recommandée & prescrite par le corps médical.
Fr. 3.50 le flacon. — Toutes pharmacies.

Librairie Payot & Co., Lausanne.

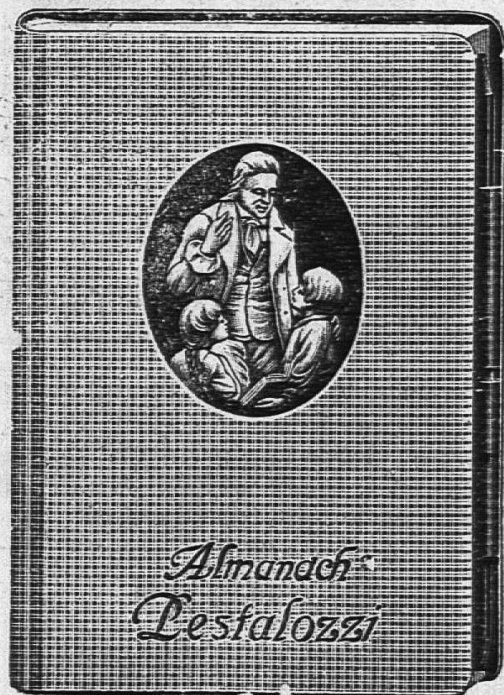
UNE ENCYCLOPÉDIE DE POCHE POUR LA JEUNESSE

ALMANACH PESTALOZZI pour 1912.— Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire. Un volume petit in-16 de 300 pages, contenant *plusieurs centaines* d'illustrations en noir et en couleurs, Relié, toile souple. 1 fr. 60

« Je comprends le succès que ce petit livre rencontre auprès du public suisse et souhaite que chaque année il s'affirme davantage. »

A. LACHENAL,
ancien conseiller fédéral.

Des écoliers et écolières nous écrivent : L'Almanach Pestalozzi est pour moi le cadeau de Noël que je préfère à tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ; il est tout simplement superbe.



Commission intereccl. romande de chant religieux Pâques 1912.

Un fascicule de cinq chœurs mixtes : 10 centimes. Un fascicule de trois chœurs d'hommes : 10 centimes. Un fascicule de trois chœurs à 2 et 3 voix, enfants ou dames : 5 centimes. Chœurs pour toutes les fêtes de l'année. Spécimens à choix. S'adresser au dépositaire, M. L. Barblan, pasteur, Rances.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit ! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche. D. V. 93 g.



HORLOGERIE
- **BIJOUTERIE** -
ORFÈVRE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

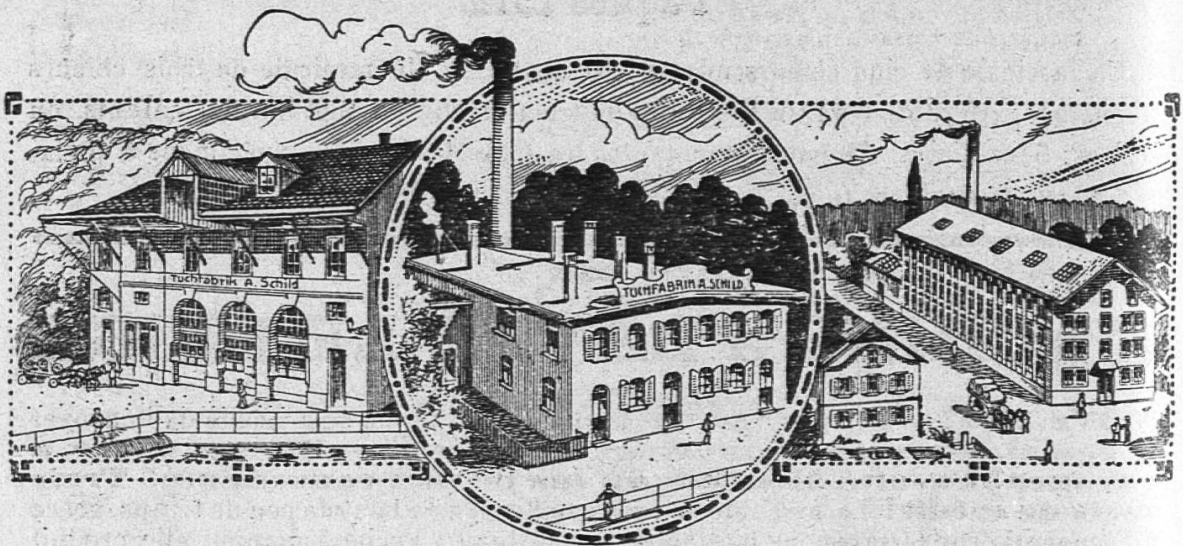
Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

La Fabrique de draps A. SCHILD
BERNE



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements. Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.